

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 11

Artikel: Aux grandes manœuvres d'armée en champagne [suite]
Autor: Balédyer, Emilien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUX GRANDES MANŒUVRES D'ARMÉE EN CHAMPAGNE

(SUITE)

L'infanterie.

Je me suis surtout attaché à cette arme, à laquelle j'appartiens, et qui, de plus, avait à appliquer pour la première fois un Règlement nouveau.

Pour ne pas laisser à mes notes le caractère forcément incohérent que leur donne l'ordre chronologique, je vais les grouper aussi méthodiquement que possible en suivant tant bien que mal la succession normale des opérations depuis le départ d'un cantonnement jusqu'à l'arrivée au cantonnement suivant.

En marche.

On a perdu de vue, ce me semble, le principe qui est la raison d'être des « unités de marche ».

Une colonne, disait-on naguère, se compose de fractions qui marchent sans se préoccuper les unes des autres, mais de façon à ne se point gêner les unes les autres. Chacune de ces fractions constitue une *unité de marche*. Dans l'infanterie, c'est le bataillon qui est cette fraction-là. Donc, à l'heure fixée pour le départ, tous les bataillons partent ensemble. Mais, en cours de route, chacun d'eux subit un allongement, ce qui est fâcheux, car il y a intérêt à rendre les colonnes aussi courtes que possible, mais ce qu'il est absolument impossible d'empêcher. L'allongement est d'autant plus grand que la troupe est moins instruite ou plus fatiguée, et que la route est plus mauvaise. Admettons que, dans des conditions moyennes, il soit d'un dixième ; il faut, entre la queue d'un bataillon et la tête du suivant, une distance égale au dixième de la longueur du premier : à cette condition le second ne sera pas gêné dans son allure.

Ainsi : départ simultané de tous les bataillons, la tête de chacun d'eux marchant à la vitesse réglementaire, le reste suivant d'autant près que possible, mais sans être rigoureusement astreint à conserver les distances initiales.

Après cinquante minutes de marche, la colonne est arrêtée dans les conditions suivantes : les têtes de tous les bataillons font halte simultanément, et le reste serre à sa distance.

Tel est le mécanisme théorique. Lorsqu'il est bien compris, il arrive que, trois quarts d'heure après avoir quitté le cantonnement ou la halte horaire, la colonne peut fort bien ne présenter aucune solution de continuité. C'est une erreur de vouloir, en cours de route, maintenir la tête d'un bataillon à 30 pas en arrière de la queue du précédent.

Mais ce n'est pas moins une erreur de prendre comme distances initiales dix pas de compagnie à compagnie, 30 pas de bataillon à bataillon, 40 pas de régiment à régiment.

Ges nombres donnés par l'*Instruction pratique* du 5 septembre 1902 sur le service de l'infanterie en campagne (article 47) s'appliquent à l'effectif normal (250 hommes par compagnie). L'infanterie étant, aux manœuvres, la moitié de ce qu'elle serait au complet de guerre, il faudrait diminuer les distances de moitié.

L'*Aide-mémoire de l'officier d'état-major en campagne* (édition de 1899, page 83) donne au bataillon (de 1000 hommes) une longueur de 450 mètres avec trois vides de 10 mètres (de 10 pas, dit l'*Instruction pratique* précédente). C'est donc 30 (ou 22) mètres qu'il faut défaucher. A la suite du bataillon, il y a un vide de 30 pas (22 m. 50) : c'est donc un jeu de 45 à 52 mètres qui est laissé pour l'allongement : mettons 50 en nombre rond. La partie pleine de la colonne ayant 425 mètres environ, l'allongement prévu (425 : 50) est d'environ un huitième. Telle est, à mon avis, l'indication qui devrait figurer dans l'article 47 de l'*Instruction pratique* ; si elle s'y trouvait, on saurait à quoi s'en tenir.

Les marches s'exécutent le plus souvent en colonne par quatre. Je n'ai pas vu qu'on ait usé de la faculté qu'on a de se former par escouade ou par demi-section. Les éléments se suivent dans l'ordre prescrit pour le passage au point initial, qui est un ordre à peu près invariable. Il ne m'a pas semblé qu'on le modifiât suivant les circonstances. C'est ainsi que les avant-

gardes sont constituées d'une façon trop uniforme, conformément à un cliché déterminé.

Je citerai pourtant l'exemple contraire de la division dont j'ai reproduit l'ordre de marche le mois dernier (page 759). Elle était précédée par un régiment d'infanterie, deux bataillons de chasseurs, l'artillerie divisionnaire et la compagnie du génie. Cependant j'ai entendu critiquer cette composition qu'on trouvait trop servilement calquée sur le type normal : était-ce point le cas, a-t-on fait remarquer, de former, en raison de la situation, une avant-garde plus forte que de coutume ?

Je rappelle qu'il s'agissait, en effet, pour la 40^e division d'aller s'établir à la cote 172, ce point étant jugé convenable puisque, en arrière, on avait l'espace nécessaire pour manœuvrer et que, d'autre part, il était suffisamment éloigné de la coupure de la Marne, c'est-à-dire du défilé, pour que la division eût le temps d'accomplir sa mission, laquelle consistait à arrêter l'ennemi.

En résumé, le rôle général du corps d'armée ayant été défini par le thème donné le 3 septembre (voir pages 752 et 753), l'ordre de la 40^e division devait non seulement dire comment marchait la 42^e et assurer la liaison des deux colonnes, ce qu'il a négligé de faire, je le répète, mais encore assigner un but précis : l'occupation de la hauteur cotée 172, en spécifiant que, si on rencontrait l'ennemi avant, il faudrait l'attaquer. Or, il était dit qu'on marchait à la rencontre de l'ennemi, ce qui supposait implicitement qu'on savait devoir le trouver. Il convenait donc d'être en forces pour pratiquer la défensive agressive qui devait être vigoureuse. Et c'est pourquoi certains officiers ont estimé que l'avant-garde du général Lelong aurait pu être plus forte qu'elle ne l'a été. Personnellement, je ne suis pas de cet avis. Et je suis d'autant plus à l'aise pour soutenir cette opinion que j'ai critiqué assez sévèrement la rédaction de l'ordre du général Lelong. Mais il semble que cinq bataillons et six batteries forment un total respectable et supérieur à la composition normale des avant-gardes.

Les colonnes ont souvent utilisé les chemins de terre. On a vu d'ailleurs (note de la page 660) que beaucoup de ces chemins ont l'apparence de voies de communication empierrées. Au surplus, on n'avait pas le choix : pour passer de la vallée du Ravet à celle de Meldançon, il n'y a guère sur la carte que des che-

mins à un trait. L'avantage des manœuvres à grande envergure c'est de mener dans des terrains de toutes sortes dans lesquels il faut passer coûte que coûte. Lorsqu'on fait de petites manœuvres, on est porté à se servir exclusivement des routes ; on en prend l'habitude, et on perd de vue que, à la guerre, on devra utiliser toutes les voies de communication, même les plus petits sentiers. J'ajoute que, dans bien des cas, sur les prés fauchés, par exemple, lorsque le sol est régulier et résistant, il n'est pas pénible de marcher à travers champs, bien que, en principe, il faille l'éviter.

On ne s'y décide, en général, que lorsqu'on se déploie, ce qu'il faut éviter de faire prématurément. Or, j'ai constaté une tentance fâcheuse à se déployer avant d'être fixé sur la position de l'ennemi. Ainsi, le 4 septembre, la 42^e division, à peine arrivée sur ses positions, au lieu d'y prendre une formation de rassemblement, s'est égrenée en formation de combat entre Coulvagny et la Cense des Prés, bordant toute la longueur de la route, ce pendant que toutes ses batteries s'installaient en position de surveillance.

C'était pourtant le cas, ou jamais, de recourir à l'emploi des avant-postes de combat¹ dont parle l'article 132 du décret du 28 mai 1895 (Règlement sur le service des armées en campagne) :

Dans la défensive, les avant-gardes peuvent être remplacées par des avant-postes de combat ayant pour mission de renseigner sur les mouvements et les forces de l'ennemi, de forcer celui-ci à se déployer et à montrer ses intentions.

La ligne de défense sur laquelle on veut attendre l'adversaire peut être renforcée par des travaux de campagne, mais *on évitera de l'occuper avant d'avoir reconnu la direction de l'attaque.*

Si cette sage recommandation avait été observée, la 42^e division n'eût pas été aussi longue à opérer son changement de front lorsque la présence de l'ennemi — qu'on s'attendait à voir déboucher au Nord-Ouest — fut signalée au Nord-Est par le bataillon cycliste, qui grâce à sa mobilité et à son initiative, alla fouiller les bois au Nord-Ouest de la Cense des Prés, y rencontra la 12^e division et amena celle-ci à sortir de son expec-

¹ On a je ne sais quelle répugnance à adopter ce dispositif. Dans les remarquables critiques qu'ils ont faites et publiées, le général Hanrion et le général Donop s'en sont plaints à plus d'une reprise et très vivement.

tative exagérément prudente. Le 6^e corps aurait donc été enveloppé sur sa droite si ce bataillon n'avait renseigné le général Dalstein et ne lui avait donné le temps de faire face au danger, jouant, ainsi, dans une certaine mesure, le rôle dévolu aux avant-postes de combat.

Rassemblements.

Lorsque je dis que, sous la protection de cette ligne, le gros de la division aurait dû rester rassemblé, je n'entends pas qu'il aurait dû se masser. Il ne s'agit pas d'occuper l'espace minimum, mais de se disposer dans des conditions telles qu'il soit possible d'exécuter immédiatement n'importe quel ordre : déploiement dans telle ou telle direction, ou reprise de la marche en avant, ou marche en retraite, ou déplacement latéral. Outre qu'elle expose à une destruction complète sous les rafales lancées de loin par l'artillerie à grande portée, l'extrême concentration des troupes rend difficiles des mouvements du genre de ceux que je viens d'indiquer. Il importe de laisser entre les divers éléments un certain jeu pour permettre les évolutions nécessaires.

L'expression « rassemblement » a l'inconvénient de créer un malentendu. Elle donne à penser que le chef veut ramasser tout son personnel pour le mieux tenir dans sa main. Mieux vaudrait dire qu'on prend une position « d'attente ».

Le 2 septembre, à l'Est de la Giberie, la 19^e brigade était ainsi réunie en ligne de colonnes de compagnie — pas en ligne de sections par quatre — dans une sorte de quadrilatère enclos de bois. Même les éléments de tête se trouvaient face à un boqueteau. On risquait donc d'être surpris par une attaque se faufilant sous bois, si le 46^e n'avait pris l'initiative de se garder en envoyant des postes sur son flanc découvert : l'ennemi se présentant à une lisière quelconque, on n'eût pu que très malaisément prendre les dispositions convenables pour lui faire face, serré qu'on était les uns contre les autres et sans vue.

Les formations massées présentent encore un inconvénient grave : elles risquent d'être facilement aperçues de très loin. Ce n'était point le cas de celle que je viens de citer, puisqu'elle était dans un endroit où elle ne pouvait ni voir ni être vue. Mais que de fois il m'est arrivé de découvrir des accumulations

de troupes qu'il était d'autant plus difficile de dissimuler qu'elles étaient en plus gros paquets.

D'ailleurs, même quand elles se déploient, elles ne savent pas se cacher. Elles n'en sentent pas la nécessité.

Je parlais tout à l'heure de la 42^e division dont j'ai longé les lignes le 4 septembre de 8 h. à 8 h. 20, entre Coulvagny et la Cense des Prés. A 8 h. 45, m'étant porté en avant pour me rendre compte de la situation de cet invisible ennemi qu'on s'obstinaît à attendre et qui s'obstinait à ne pas venir, j'étais à la cote 209 (à 2 kilomètres au nord de la Cense des Prés) ; de ce point, on découvrait à merveille tout le déploiement de l'infanterie et de l'artillerie de la 42^e division. Une reconnaissance de cavalerie du général Debatisse occupait précisément cet observatoire propice, et, malgré la proximité de quelques chasseurs à pied du 19^e bataillon, le chef de la patrouille examinait tranquillement avec sa jumelle les troupes du général Michel, les repérait, les dénombrait, tandis que, dans leur quiétude, elles étaient loin de se douter de la présence, dans les bois voisins de leur droite, d'ennemis qui y fourmillaient.

On ne saurait trop se masquer, et, pour y arriver, il est indispensable de se fractionner en petits paquets, d'effectif variable, suivant la forme et les dimensions des couverts qu'on a à utiliser. Qu'un bataillon s'espace, au besoin, sur 5 ou 600 mètres, le mal n'est pas grand, tant qu'on ne sait rien sur l'ennemi. Dès qu'on est fixé ou qu'un ordre arrive, le chef de bataillon communique ces renseignements ou cet ordre à ses commandants de compagnie qui se tiennent près de lui.

En résumé, il faut prendre une position d'attente dans laquelle on se garde, qui est aussi éloignée de l'éparpillement que de la concentration : on se fractionne autant qu'il est indispensable pour s'abriter, mais on ne se déploie pas. Assurément, il y a là une question de mesure ; tout dépend du terrain, et on ne peut donner de règle, ce qui est moins commode que de se masser en formation rassemblée ou que de se déployer en formation de combat. L'utilisation judicieuse des ressources locales exige plus d'intelligence et de jugement que la stricte application d'une règle brutale.

Déploiements.

Si certains déploiements ont été prématurés, il en est d'autres qu'on a jugés tardifs. Tel, celui de la brigade coloniale qui, le 5, arrivant à 500 mètres de l'autre brigade de la division (la 7^e), déployée à la cote 172, et engagée toute entière, arrivait tranquillement sur la grande route de Châlons-sur-Marne à Vitry-le-François en colonne par quatre. Il est inadmissible que à un demi-kilomètre en arrière de batteries qui font feu, on se présente en profondeur. Quels ravages causeraient, dans une pareille formation, les coups longs destinés à l'artillerie ou le tir progressif des pièces ennemis ! Voilà bien qui justifierait le « gaspillage systématique des munitions » dont le principe est maintenant adopté par notre armée. La faute dont je parle n'a pas échappé à la perspicacité du général Fabre qui, en sa qualité d'arbitre, n'a pas caché son mécontentement au général Frater, commandant la division (division d'infanterie de marche). Il est certain que la brigade coloniale arrivait à hauteur de la ligne de feu pour pouvoir intervenir utilement : non seulement elle risquait d'être décimée, mais encore elle était condamnée à ne pouvoir agir que trop tard.

Il est évident que le choix du moment opportun pour passer de l'ordre de marche à l'ordre de combat est une des grandes difficultés du haut commandement, c'est-à-dire des généraux.

Quant aux unités inférieures à la brigade, elles ont à observer dans le déploiement des règles que le nouveau Règlement a très nettement formulées et avec lesquelles il m'a paru qu'on ne s'était pas encore suffisamment familiarisé.

Par exemple, je n'ai pas remarqué que les officiers aient pris l'habitude de « décoller » de leur troupe et de se porter franchement en avant pour chercher des cheminements favorables à la marche. Tout le monde, du colonel aux capitaines, reste à sa place dans le rang, s'y occupant de l'infiniment petit, alors qu'ils devraient s'occuper, non certes de l'infiniment grand, mais tout au moins plus grand de ce qu'il y a dans la sphère de leur action. Ce n'est pas un bataillon que le colonel doit voir, et encore moins une compagnie, mais l'ensemble de son régiment. Et de même pour tous les grades. Rappelons-nous Bazaine faisant à Rezonville ou à Saint-Privat le métier de commandant de compagnie, et opposons à ce souvenir celui des officiers prus-

siens prenant les plus graves responsabilités. Même des capitaines osaient ce que chez nous des généraux n'osaient pas. Qu'en serait-il à l'heure actuelle ? Les choses n'auraient guère changé, si nous devions nous faire une opinion là-dessus d'après ce qui se passe aux manœuvres. Mais je me refuse à attribuer à celles-ci le caractère qu'on veut leur reconnaître et à les considérer comme une image de la guerre : je suis persuadé que beaucoup de choses qui se font en temps de paix, parce qu'il s'agit d'un simple exercice, ne se feraient pas à la guerre. Et inversement, Pline parle, dans ses lettres, d'un molosse qui, mis en présence d'un ours, ne se dérangeait pas, et qui ne sortait de son indifférence que lorsqu'il avait affaire à un lion. On éprouvera en campagne certains sentiments qu'on trouve puéril de feindre au cours d'opérations qui ne sont qu'un simulacre.

Il n'en est pas moins regrettable que les colonels soient assez peu sûrs de l'instruction donnée dans les compagnies pour faire sur le terrain, au moment du combat, la besogne des capitaines. Et il est regrettable aussi qu'on ne prenne pas l'habitude de prendre les mesures de prévoyance d'une façon en quelque sorte automatique, tout comme s'il s'agissait d'exécuter un mouvement de maniement d'armes.

Il semble que, lorsqu'on est au combat, on tienne pour superflu de se garder : des bataillons, des compagnies, avancent sans être précédés d'avant-garde. Pas de patrouilles de combat, organe pourtant bien utile pour éviter les surprises ; pas d'officiers orienteurs. Il est vrai que les événements se précipitent si vite aux manœuvres !

Le déploiement par infiltration n'est pas couramment pratiqué lui non plus ; on conserve le souci de l'alignement ; on voit s'avancer des chaînes bien régulières de tirailleurs, au lieu des « groupes irrégulièrement répartis sur le front de combat » dont parle, en son Avant-propos, le Règlement du 3 décembre 1904 sur les manœuvres de l'infanterie, dans le paragraphe où il recommande l'« emploi de formations très souples s'adaptant rigoureusement au terrain ». Rien de plus géométrique, de plus schématique, de plus parfait comme épure — rien, par conséquent, de plus défectueux comme dispositif de guerre — que la marche de l'infanterie du général Archinard (corps d'armée provisoire), le 9 sur la rive gauche du Meldançon, ou le 10 sur

la rive gauche du Ravet, en montant sur le calvaire (figuré sur la carte et non existant), qui devrait se trouver à un kilomètre au nord de Béthignicourt.

Le même corps, commandé alors par le général Debatisse, a attaqué dans les mêmes conditions la Cense des Prés.

Au combat.

La seule particularité nouvelle qu'on remarque, c'est l'accouplement des deux « camarades de combat » dont parle le paragraphe 124 du Règlement. La chaîne, au lieu d'être homogène, présente une série, d'ailleurs très régulière, de « nœuds » et de « ventres » : ce n'est pas un cordon, c'est un chapelet. Il semble que l'accouplement des deux hommes de la même file constitue l'exclusive originalité qui ait frappé les officiers d'infanterie et qu'ils aient le fétichisme du « tirailleur double ». Il est vrai que l'utilité de cette innovation n'est expliquée dans aucun texte officiel ; dès lors, il est naturel que, n'en connaissant pas l'esprit, on en observe plus servilement la lettre.

Cette marche du 10 septembre a été faite presque sans arrêt. La 7^e brigade s'est avancée d'une façon à peu près continue, sans être soutenue par le canon ; elle a gravi en vingt minutes environ (9 h. 15 à 9 h. 35) un glacis de plus d'une demi-lieue aboutissant à une crête garnie d'artillerie et défendue par de l'infanterie postée dans des tranchées-abris, le commandement de cette crête (cotée 175) étant de plus de 60 mètres sur le thalweg (coté 108-110) ! C'est par le mouvement et non par le feu que la brigade s'est frayé son chemin. Conception vraiment bien contraire aux enseignements des guerres les plus récentes : Transvaal ou Mandchourie !

D'ailleurs, d'une façon générale, le feu n'a pas été employé suivant les idées qui ont cours, c'est-à-dire par rafales courtes et violentes. On tirait comme autrefois, ou plutôt on entretenait le feu. On continuait à « déchirer la toile », un bref commandement « Feu ! » déclanchant une salve. Ceci prouve que l'esprit nouveau ne s'est pas fait jour partout.

Les renforts¹ marchent parfois beaucoup trop près de la ligne

¹ J'ai maintes fois entendu prononcer le nom inexact de « réserves » à propos des fractions en arrière, fraction que le nouveau Règlement appelle « renforts. » Cette expression est caractéristique : elle indique bien l'emploi qui doit en être fait.

de feu. En particulier, j'ai remarqué, le 5, un bataillon du 45^e qui n'était pas à plus d'une centaine de mètres de la chaîne de tirailleurs. Ayant reçu l'ordre de renforcer celle-ci, il se porte en avant, en ligne de section par 4, l'arme à la bretelle !

Dans l'instruction individuelle, on observe des lacunes ou des erreurs d'interprétation. Si le paragraphe 125 recommande au tirailleur de « toujours penser à économiser ses munitions » et de « cesser le feu lorsque l'objectif disparaît », il est évident qu'un éclaireur apercevant un officier, qu'il veut chercher à « descendre », ne doit pas craindre de consommer plus d'une cartouche ; il est dans la situation du chasseur qui lâche ses deux coups sur le gibier qu'il voit se lever. C'est donc un nonsens, en pareil cas, de faire partir un coup isolé.

Si l'utilisation de l'arme laisse à désirer, l'utilisation du terrain est aussi fort défectueuse encore, en dépit de réels progrès. On voit moins de troupes rester debout. L'infanterie commence à comprendre l'intérêt qu'il y a à ne pas se montrer : intérêt double puisque, d'une part, on n'attire pas les coups et que, d'autre part, on se ménage la possibilité de surprendre son adversaire. Il n'en reste pas moins que des fautes de détail sont à chaque instant commises. Ici, c'est une section que son chef arrête en plein champ alors que, en se portant d'une dizaine de mètres en avant, il aurait pu abriter tout son monde par petits paquets derrière des tas de foin. Là, ce sont huit hommes qui tirent debout, ayant à quelques pas d'eux un arbre et un rouleau de fer qui leur offraient d'excellents couverts. Ailleurs, c'est une patrouille qui s'arrête à proximité d'un buisson sans profiter de ce masque. Plus fort encore : j'ai vu une section placée derrière un ressaut de terrain le long de la route de Châlons ; elle y était on ne peut mieux, découvrant tout le terrain en avant. Son chef la fit pourtant sortir de là, je ne sais pourquoi ; il la porta sur la crête et la laissa tirer debout¹.

Le 10, sur la croupe dont j'ai parlé tout à l'heure, entre le Meldançon et le Ravet, il y avait, ai-je dit, de l'infanterie (4^e de ligne) dans des tranchées fort soigneusement faites.

¹ Le 4, à 10 heures, un peloton de cavalerie ennemie vint prendre à dos une batterie du 25^e arrêtée sur le chemin de Bronne à Coulmier ; des sapeurs du 3^e génie qui se trouvaient là firent feu sur ces cavaliers, et j'entendis une grande discussion entre leur capitaine et leur lieutenant pour savoir s'il fallait rester debout ou couché en pareil cas. Heureusement, on avait commencé par tirer !

Aucun des soldats placés dans l'excavation n'appuya son fusil à la crête du parapet : pas plus les réservistes que les hommes de l'active, pas plus les gradés que les simples soldats.

Il est vrai que les tranchées en question étaient tracées de telle façon que, lorsqu'on était dedans, on ne pouvait voir le fond de la vallée, alors qu'on l'apercevait facilement en se tenant debout. Il est évident que c'est par erreur que leur emplacement avait été ainsi choisi laissant un angle mort considérable, et que ce n'était nullement de parti pris et pour obéir aux « nouveaux principes » préconisés par le commandant Piarron de Montdésir et au sujet desquels il me semble qu'une digression s'impose, la question présentant un vif intérêt et ayant donné lieu à une polémique de presse assez active.

La thèse soutenue par le jeune et hardi professeur de fortification à l'Ecole de guerre est que les tranchées-abris ne doivent pas avoir de vues sur le glacis d'attaque afin de n'être pas vues elles-mêmes.

On sait que, si les ouvrages de ce genre construits par les Boers furent judicieusement établis de façon à échapper aux regards de leurs adversaires, il arriva plus d'une fois, en Mandchourie, que ceux des Russes formèrent des lignes blanches qui se détaillaient sur le terrain ; aussi les Japonais les apercevaient-ils distinctement de fort loin¹. On évite cet inconvénient en creusant les tranchées sur la contre-pente, à 250 ou 300 mètres en arrière de la crête. Et, alors, que se passe-t-il ? Contrarié dans sa marche, par la mousqueterie des tirailleurs postés derrière les abris naturels et par les feux de l'artillerie, l'assaillant, gravit péniblement le versant. Enfin, harassé par l'effort, essoufflé, le voici arrivé au sommet, et il espère y être enfin tranquille : il compte n'avoir plus qu'à tirer tranquillement dans le dos des ennemis en fuite. Pas du tout : il se trouve nez à nez avec des troupes fraîches qui n'ont pas encore été inquiétées, qui se sen-

¹ « La terre du parapet n'a pas été recouverte d'herbe et forme une tache blanche » sur le fond vert de la prairie, excellent point de repère pour le réglage du tir de l'ennemi, » dit M. Reginald Kann dans son *Journal d'un correspondant de guerre en Extrême-Orient*. Il est vrai qu'il s'agit ici de batteries construites pour l'artillerie à Kintchéou (province de Liao-Toung). N'importe, ma remarque subsiste.

A ce propos, je rappelle que les Allemands n'élèvent pas de parapet : c'est en profondeur qu'ils recherchent l'abri. J'ai idée pourtant que, si l'ennemi occupe une position dominante, les ombres ou les différences de teintes peuvent lui montrer les fossés creusés.

tent en pleine sécurité, qui sont à bonne portée et qui, voyant les ennemis se profiler nettement sur le ciel, n'ont que l'embarras de choisir ceux qu'ils « descendront ».

Dans un article publié en décembre 1904 par la *Revue du génie* et dont le tirage à part vient de paraître chez Berger-Levrault et C^{ie} (*Défense offensive et reconnaissance d'état-major de la position Magny-Fouchard*), le commandant Jules Duval, breveté d'état-major, proteste contre cette théorie qu'il estime par trop simpliste et fausse.

Et, d'abord, il s'appuie sur l'autorité de Clausewitz, lequel déclare que « toute manifestation de force a lieu plus facilement de haut en bas que de bas en haut ». D'autre part, il conteste que les défenseurs des tranchées-abris conservent leur calme devant l'apparition, à 200 mètres en avant, de soldats victorieux lancés à la charge. Voici ce que dit à ce sujet le général Langlois :

On nous a dit, en s'appuyant sur la guerre anglo-boer, que la défense n'a qu'à attendre patiemment jusqu'à 200 mètres et qu'il lui suffit d'ouvrir alors un feu rapide sur l'assaillant pour l'arrêter... Mais il faut pour cela... avoir conservé un sang-froid imperturbable... L'exemple même du combat d'Elands-laagte, où les Gordon highlanders, au son de l'hymne écossais, forcèrent, malgré le feu, la position des Boers, prouve qu'aujourd'hui, comme naguère, on peut marcher sous le feu à courte portée avec succès à condition de donner à l'ennemi l'impression qu'il a devant lui *quelque chose qu'on n'arrête pas*.

De la guerre russo-japonaise, la même conclusion se dégage. Ecoutez, par exemple, ce passage d'un journal suédois (*Afton Bladet*) :

L'assaillant s'approchant à 150 pas, le feu du défenseur devient *absolument inefficace*. Les hommes, même les plus braves, deviennent nerveux, et leur volonté est émoussée par les fracas du tir. Aussi les Russes ont-ils pris l'habitude de passer eux-mêmes à l'attaque à la bayonnette quand les Japonais arrivent à 150 pas.

Le commandant Piarron de Mondésir n'a d'ailleurs pas demandé qu'on se plaçât systématiquement en contre-bas, sur le revers des hauteurs. Il conseille de laisser de petits groupes sur la crête militaire : des avant-postes de combat retranchés. C'est la ligne principale des feux seule qui, d'après lui, doit être soustraite à l'observation directe des coups pour échapper au tir de neutralisation.

Elle occupera, suivant les profils du terrain, soit une crête secondaire, soit une extrémité de plateau, soit même la contre-pente, pourvu qu'elle ait un

champ de tir de 250 à 300 mètres et qu'elle batte la crête d'arrivée des troupes de l'attaque.

Sur la hauteur qui sépare la vallée du Ravet de la vallée de l'Aube et de la Voire, les tranchées étaient placées entre la crête militaire et la ligne de faîte, parfois à 10 ou 20 mètres en arrière de celle-ci. Mais, comme le plateau opposé occupé par l'ennemi (entre le Ravet et le Meldançon) est juste aussi haut, ces levées de terre n'échappaient pas à ses vues, et elles n'avaient aucun des avantages attribués par le commandant Piarron de Mondésir à l'application de ses « principes nouveaux ». Par contre, elles avaient tous les inconvénients énumérés par le commandant Jules Duval.

Leur tracé présentait encore des dispositions viciées. On les avait placées en échelons, mais beaucoup trop près les unes des autres. J'ai compté neuf mètres d'intervalle et neuf mètres de distance entre deux tranchées-abris voisines. De la sorte les tireurs les plus avancés risquaient d'être atteints, et, en tous cas, ils ne pouvaient manquer d'être très troublés par le tir des camarades en arrière.

Puisque l'occasion s'en présente, je ne puis passer sous silence les plaintes que j'ai entendu proférer au sujet de la fortification du champ de bataille. On recommande d'y recourir et on a grandement raison. Mais alors il faudrait en donner les moyens. Le nombre des outils mis à la disposition des compagnies est loin de répondre aux besoins. Et si, du moins, on suppléait à cette pénurie par beaucoup d'exercices ! Malheureusement, cette partie de l'instruction laisse fort à désirer. Il semble pourtant que, dans les camps d'instruction, où se trouvent des habitations abandonnées, l'occasion est excellente d'exécuter leur mise en état de défense sans bourse délier.

On reproche aux outils du sac d'être incommodes et peu maniables, en raison de leur légèreté et du peu de longueur de leur manche¹. Par contre, on critique la lourdeur des outils de

¹ « Pour remédier à l'*insuffisance notoire* des outils portatifs, on peut recourir à l'emploi des outils des voitures de compagnie ; on peut aussi augmenter la dotation des unités les plus avancées par des prélèvements sur d'autres unités. » Ainsi s'exprime le général Dalstein dans sa note de service n° 5, du 30 avril dernier, donnant à entendre que c'est la quantité des outils qui est insuffisante, mais permettant de supposer que leur valeur ne l'est pas moins.

la voiture de compagnie. Et puis, ils sont trop loin ; on ne les a pas toujours à sa portée, au moment où on a besoin de s'en servir. Trouvâ-t-on le moyen de les distribuer, on ne se représente pas bien le fantassin en pleine bataille avec son fusil d'une main et avec une pioche ou une pelle de l'autre.

On réclame, en définitive, un type d'outils moyen, intermédiaire entre les deux modèles en service : assez puissant pour fournir un rendement convenable du travail, assez léger pour se prêter au transport à la ceinture par un mode d'attache quelconque. Problème mal aisé à résoudre, j'en conviens. Même les outils portatifs sont gênants lorsqu'on les fixe au ceinturon ; j'ai pu le constater auprès des compagnies du 76^e qui les y portaient. J'ai entendu demander aussi la suppression des étuis auxquels on reproche de constituer inutilement un poids mort.

Attaque.

Je ne veux pas quitter le plateau entre l'Aube et la Voire, d'une part, et le Ravet, de l'autre, au nord de Chalette et de Bétignicourt, sans tirer encore quelques enseignements de ce que j'y ai vu le 10, entre 9 1/4 et 10 heures, soit du côté de l'attaque, soit du côté de la défense.

Au sujet de l'assaut¹, d'abord, j'ai noté qu'on ne craint pas de marcher pendant un kilomètre la bayonnette au canon. Le lendemain, je devais assister à un spectacle plus curieux encore ; le 37^e a chargé sur un parcours triple, soit pendant près d'une demi-heure ! Et cela dans le vide : il n'y avait personne devant lui. Personne ! sauf le Président de la République. Et c'est vraisemblablement pour lui donner une représentation à grand orchestre qu'on a exécuté cette invraisemblable manœuvre. C'est uniquement pour le plaisir des yeux et des oreilles qu'on a fait scintiller l'acier des épées et des bayonnettes, ce pendant que les cuivres lançaient dans l'air les couplets énergiques de la *Marseillaise*.

A ce propos, on se demande comment les musiciens peuvent reprendre leurs instruments à temps pour y souffler l'hymne national. On sait que, en campagne, ces musiciens sont em-

¹ Dans la marche à l'assaut, on ne se préoccupe pas toujours suffisamment de se garder contre une contre-attaque prononcée sur le flanc. C'est ainsi que, le 2, à la Maison Royer, à l'Est de la Giberie, le 4^e d'infanterie ne s'était pas couvert sur sa gauche par des fractions placées en échelons.

ployés comme brancardiers. Dès qu'on arrive sur le champ de bataille, ils sont conduits à l'ambulance la plus proche ou au poste de secours suivant le cas¹, ils y déposent leur ophicléide, leur trombone, leur bugle, leur cornet à pistons, sans compter les cymbales, le triangle et la grosse caisse, et ils prennent des civières pour aller ramasser les blessés. Jamais plus il n'y en aura à recueillir que dans la période dernière de la lutte, au moment de l'attaque. Et c'est à ce moment que le chef de musique et son sous-chef, jusqu'alors inoccupés, vont réunir leurs artistes et donner un concert ! La conception du brancardier portant à la fois une civière et un saxophone n'est pas moins étrange que celle du tirailleur avec son fusil d'une main et sa pioche de l'autre...

Mais revenons-en à l'attaque du calvaire 172.

Pendant que les assaillants chargeaient sur une longueur d'un kilomètre, les défenseurs s'en allaient ayant à passer l'Aube à Béthignicourt et à Chalette. Le nombre des points de passage dont ils disposaient étant très faible, il devait se produire embûchement. Pour l'éviter, il fallait rétrograder lentement, en défendant le terrain pied à pied. Dans des cas de ce genre, il faut savoir se sacrifier, c'est-à-dire renoncer à se sauver.

Or, personne ne s'y résigna : on voulut coûte que coûte mettre la rivière entre l'ennemi et soi. On se forma donc en colonne de route et, tournant résolument le dos à l'assaillant, on se dirigea par le plus court vers les ponts.

D'une façon générale, lorsqu'on reçoit l'ordre de se porter en avant, tout le monde se porte en avant ; lorsqu'on reçoit l'ordre de reculer, tout le monde recule ; lorsqu'on reçoit l'ordre de marcher sur tel ou tel point, tout le monde s'y rend. Il n'y a aucun art dans cette façon brutale d'agir, et ce n'est point ainsi qu'il faudrait procéder. Le 4, attaquées par des forces supérieures du corps provisoire, les unités qui se trouvaient à l'Est de la Cense des Prés reçurent l'ordre de se replier sur ce hameau. Elles y arrivèrent en même temps, s'y engouffrèrent, formant par leur entassement un but excellent pour l'artillerie ennemie dont on apercevait les lueurs au-delà de la crête.

1 « Les musiciens sont... conduits au poste de secours ; ils déposent leurs instruments et constituent un relai de brancardiers entre le poste de secours et le relai d'ambulance. » Décret sur le service de santé aux armées (page 44).

Chaque fois qu'on a à traverser un défilé, un village, on s'y engage en colonne par quatre et on presse le pas, sans charger des fractions de veiller à la sécurité de la marche, de garder les débouchés et de prendre toutes les mesures de précaution qui devraient être considérées comme élémentaires.

Le 10, un peu avant 10 $\frac{1}{2}$ heures, le 153^e et le 146^e d'infanterie, chassés des hauteurs de la ferme de la Garenne se rabattaient sur la rive gauche de la Voire par une passerelle construite au Nord-Est de Saint-Christophe. Le mouvement aurait dû s'opérer par échelons, certaines fractions restant déployées sur la rive droite pendant l'écoulement des autres, celles-ci à leur tour se mettant en état de défense, après avoir pris pied sur l'autre rive, pour couvrir la retraite des premières. Rien de semblable ne se fit. On descendit au bord de l'eau en file indienne par un étroit sentier ; de l'autre côté de la passerelle, on se trouvait dans des prés, on s'y forma par quatre, et on fila sur Saint-Christophe sans se préoccuper le moins du monde de ce qui se passait en arrière.

Cantonnement.

Nous avons suivi l'infanterie depuis le matin jusqu'à la fin de la bataille. Il nous reste à l'accompagner au cantonnement et à la voir aux avant-postes.

Je n'ai rien de particulier à signaler au sujet de ce dernier service, n'ayant pas eu l'occasion de longer les lignes et de contrôler la façon dont les petits postes et les sentinelles s'acquittaient de leurs missions.

Par contre, il m'a été donné de constater à plusieurs reprises que les issues des cantonnements étaient gardées ou étaient censées l'être. On y plaçait des sentinelles, et peut-être leur donnait-on une consigne ; mais certainement elles ne la faisaient pas observer. Je dis plus : elles ne pouvaient pas le faire observer. Ce n'est pas à Brienne qu'on pouvait arrêter les gens du pays, les curieux, les étrangers. La gare déversait des foules compactes à chaque train ; les bicyclistes, les automobilistes allaient et venaient. Comment empêcher ce va-et-vient ? Mais alors n'est-ce pas un mauvais enseignement que de laisser des consignes inexécutées, et ne vaudrait-il pas mieux remplacer le simulacre de garde du cantonnement par des instructions,

des interrogations, des théories faites (aux gradés surtout) sur ce qu'il y aurait à faire dans la réalité ?

L'*Instruction pratique* du 5 septembre 1902 dit que les fourriers « marquent lisiblement, à la craie sur la porte, ou à l'aide de pancartes mobiles, le nombre d'hommes et de chevaux que la maison doit abriter, ainsi que la fraction à laquelle ils appartiennent.» J'ai vu sur des portes blanches des inscriptions au charbon. J'ai vu des inscriptions sur des murs ou des contrevents. Et de ceci j'ai conclu que les prescriptions ci-dessus reproduites ont un caractère inutilement impératif. Pourquoi parler exclusivement de l'emploi de craie sur les portes ? Autre remarque. Il devrait être recommandé d'effacer, avant le départ du cantonnement, ces écritures qui peuvent fournir des renseignements utiles à l'ennemi : quelques cavaliers parcourant les villages et relevant les numéros des corps qui ont occupé les diverses localités rapporteraient au commandement des indices précieux dont il ferait son profit. C'est probablement pour cette raison que beaucoup de régiments préfèrent, en dépit de ses inconvénients, le système des pancartes mobiles.

En tous cas, il est très utile de marquer aux carrefours les directions principales qui mènent à l'ennemi, à la place de rassemblement, aux abreuvoirs, au parc, (ces deux indications sont plus particulièrement nécessaires aux troupes montées), aux villages voisins ou aux corps stationnés à proximité, etc. Il me souvient d'avoir vu, en 1879, à Pierrefitte, des inscriptions de ce genre faites en allemand lors de l'investissement de Paris et qui, après huit ans, subsistaient encore intactes.

Quoique l'article 86 du Règlement sur le service des armées en campagne (28 mai 1895) interdise toute sonnerie ou batterie, hors la « *générale* » en cas d'alerte, j'ai entendu plusieurs fois employer des « coups de langue » prolongés pour annoncer soit la rentrée du soir dans les logements, soit le réveil — et cela même en cas de départ inopiné : par exemple, à Moutier-en-Der, dans la nuit du 7 au 8¹.

Puisque je m'occupe du cantonnement, je signale l'habitude qu'on a adoptée dans certains régiments de faire marquer à la

¹⁾ Il faut prendre l'habitude de se réveiller sans bruit. Il est vrai que, à la caserne, on sait l'heure par la diane exécutée par le tambour ou le clairon de garde, sans parler ici de l'horloge qui sonne . . . si la caserne est construite pour un bataillon ou plus. Pour un effectif moindre, le service du génie fait l'économie de la sonnerie.

couleur du bataillon les cantines à bagages des officiers. Dès lors, plus d'hésitations pour les porter au fourgon correspondant, surtout si une bande de la même couleur est peinte sur celui-ci. Au surplus, il y a des corps où on oblige les officiers à faire faire charger leur cantine dès le soir. Cette sujexion est fort désagréable. Mais elle facilite singulièrement le départ, surtout en cas d'alerte.

Je n'ai pas à parler de l'officier de jour qu'on laisse au cantonnement après l'avoir quitté : c'est là une mesure d'ordre qui n'a rien à voir avec le service en campagne. Il s'agit de recevoir les réclamations que le passage de la troupe peut avoir provoquées. Mais ce service de temps de paix devrait pouvoir être assuré sans prélèvement sur le personnel combattant.

(A suivre)

Emilien BALÉDYER,
capitaine d'infanterie.

